

Alternext : le passage à la cotation en continu est salué par le marché

Le 9 janvier, cinq titres cotés sur Alternext vont abandonner le fixing pour une cotation en continu. L'intérêt pour le compartiment s'en trouve renforcé.

Ce n'est pas un hasard. Pour la première séance de l'année 2006, les titres Adomos, CBo Territoria et Meilleurtaux ont monopolisé les premières places du palmarès du jour sur le compartiment, avec des hausses supérieures à 5%. En fait, si les investisseurs ont plébiscité ces valeurs, c'est qu'elles sont, avec MG International et Poweo, les premières élues pour le passage à la cotation en continu sur Alternext, le 9 janvier prochain. Ce jour-là, la liquidité, et donc l'intérêt de ces titres pour les investisseurs, s'en

Sélection du Revenu		Les cinq titres dont la cotation passe en continu		
Nom [COMP.-CODE]	Cours ⁽¹⁾ Variation 1 an ⁽²⁾	Capitalisation Flottant ⁽⁴⁾	PER 2006 ⁽³⁾	Conseil
Adomos [AL-ALADO]	4,49 € +32%	36,6 42,64%	10,1	Attendez. Le titre a baissé de 10% depuis notre conseil de prise de bénéfice du 7 octobre.
CBo Territoria [AL-ALCBO]	3,78 € +15,9%	93,2 80%	56	Achetez vers 3.50 euros. Après une consolidation, cette foncière est revenue à un prix attractif.
Meilleurtaux [AL-ALMEX]	24,20 € +76%	81,9 18,09%	29	Prenez une partie de vos gains. La société est en phase d'investissement, ce qui pèse sur le titre.
MG International [AL-ALMGI]	28,71 € -0,66%	66 20%	9,2	Gardez en portefeuille. Le modèle économique de cette société innovante a fait ses preuves.
Poweo [AL-ALPWO]	22,30 € +52%	99 12,33%	26,1	Surveillez. Nous attendons la signature du crédit syndiqué pour revenir sur la valeur.

(1) Au 3 janvier 2006. (2) Variation sur un an (ou depuis l'admission). (3) En millions d'euros. (4) Part du capital dans le public. (5) Cours sur bénéfice net attendu en 2006.

trouvera nettement améliorée. Le marché a, comme à son habitude, anticipé la nouvelle.

Un aménagement nécessaire

Annoncé en novembre dernier, le changement de mode de cotation constitue un pas de plus dans le développement d'Alternext, le compartiment régulé

dédié aux PME. Ayant déjà permis à vingt entreprises d'accéder à la Bourse, avec environ 85 millions d'euros de capitaux levés, Alternext a bien rempli son rôle de vivier de la cote parisienne. Mais les opérateurs n'ont jusqu'ici pas été convaincus par le mécanisme de cotation. Celui-là est caractérisé actuellement par une double procédure : la *market making* et le *fixing*. Le premier mécanisme ne concerne que cinq sociétés sur Alternext et se déroule de 9 heures à 17 h 30, avec des négociations organisées par un teneur de marché : le *market maker*. Le *fixing* de clôture, organisé par Euronext, a lieu à 17 heures, soit une demi-heure après l'ouverture du carnet d'ordres. La principale cri-

tique adressée par les professionnels à ce fixing concernait la plage horaire réservée à la formation du carnet d'ordres, jugée trop réduite. Simultanément à l'introduction du mode de cotation en continu pour les sociétés les plus liquides d'Alternext, c'est-à-dire celles dont le nombre de transactions est supérieur à 2 500 par an, Euronext a décidé de modifier les règles du fixing. Désormais, il se déroulera à 15 h 30, avec un carnet d'ordres ouvert à partir de 7 h 15 : «Cela apportera davantage de liquidité», juge Jean-Michel Dupiot, directeur général de Harvest. Après des débuts hésitants, Alternext peut enfin prendre son envol.

■ Aymeric Val

Les titres les plus liquides d'Alternext (sur un mois glissant)



Quatre des cinq sociétés retenues pour le passage à la cotation en continu font partie des titres sur lesquels les échanges ont été les plus nourris en décembre.